

Jean-Jacques Rousseau et la Genèse de l'Homme Naturel : Analyse de la Pédagogie de la Nécessité dans les Livres I et II de l'Émile

BERRAJ Zineb

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock. Université Hassan II de Casablanca

Résumé : Cet article explore la pédagogie naturelle de Rousseau dans les deux premiers livres de l'« Émile ». L'auteur y préconise une éducation négative avant douze ans, visant à protéger l'enfant de la corruption sociale plutôt qu'à lui inculquer une vertu précoce. Fondée sur la loi de la nécessité physique et l'expérience sensorielle directe, cette méthode substitue la dépendance aux choses à l'autorité humaine arbitraire. Elle forge un enfant robuste et autonome, dont la raison sensitive constitue le socle indispensable à l'entrée future dans l'âge de la raison et de l'instruction.

Mots clés : Éducation négative - Nécessité physique - Raison sensitive - Homme naturel - Maturité de l'enfance.

Abstract : This article explores Rousseau's natural pedagogy in the first two books of "Emile." The author advocates a negative education before the age of twelve, aiming to protect the child from social corruption rather than to instill precocious virtue. Based on the law of physical necessity and direct sensory experience, this method substitutes dependence on things for arbitrary human authority. It forges a robust and autonomous child, whose sensory reasoning forms the essential foundation for their future entry into the age of reason and education.

Keywords : Negative education - Physical necessity - Sensitive reason - Natural man - Maturity of childhood.

Introduction

L'ouvrage de Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'Éducation*, s'ouvre sur un postulat philosophique radical selon lequel toute chose est initialement bonne au sortir des mains de son créateur, mais subit une dégradation inévitable dès que l'homme y exerce son influence. Rousseau y dénonce une humanité qui défigure la nature et préfère l'artifice aux formes originelles. C'est dans ce contexte de rupture que l'auteur présente son écrit non comme un traité formel, mais comme une accumulation libre de pensées et de constatations personnelles. Ce projet fut initialement conçu pour répondre aux attentes d'une mère attentive et dotée d'une grande capacité de réflexion. Le projet rousseauiste s'inscrit dans une volonté de remédier à l'altération de l'individu par les structures sociales. Selon l'auteur, l'être vivant en société est maintenu dans une forme d'aliénation de sa naissance jusqu'à son trépas, car les organisations humaines lui imposent des contraintes permanentes. Ces structures sociales, dans lesquelles l'individu est totalement immergé, ont pour effet de supprimer son essence naturelle sans proposer de réelle alternative constructive. Face à une production intellectuelle qu'il juge plus destructrice qu'éducative, Rousseau regrette que la compétence la plus indispensable, consistant à savoir forger des hommes, demeure encore négligée par ses contemporains.

La philosophie de cet ouvrage repose donc sur l'exigence de mener une étude plus approfondie de l'élève. Rousseau affirme en effet que les pédagogues de son temps se focalisent uniquement sur l'adulte en devenant, sans prendre en considération les caractéristiques propres à l'enfance. En proposant une démarche qui respecte le développement spontané de l'être humain, il s'efforce de préserver l'intégrité de l'enfant dès son arrivée dans le monde. Son ambition finale est d'inculquer à son disciple la maîtrise de l'existence elle-même, afin qu'il puisse conserver sa dignité d'homme en dépit de la mobilité et de la fragilité des conventions sociales.

Problématique

La réflexion de Rousseau s'articule autour d'une tension fondamentale entre l'essence originelle de l'individu et les contraintes de la vie en société. L'auteur part du constat que « *tout dégénère entre les mains de l'homme* », (Rousseau, 1762, p. 11), car les institutions sociales « *étoufferaient en lui la nature* », (Rousseau, 1762, p. 12). Le défi pédagogique est alors de préserver l'intégrité de l'élève défini comme « *l'unité numérique, l'entier absolu, qui n'a de rapport qu'à lui-même ou à son semblable* » (Rousseau, 1762, p. 23), alors que l'état civil tend à le transformer en « *une unité fractionnaire qui tient au dénominateur* » (Rousseau, 1762, p. 23).

Dès lors, la problématique de l'article peut se formuler ainsi : Comment Rousseau propose-t-il de former un homme capable de conserver son unité numérique sans devenir un être flottant entre ses penchants et ses devoirs, alors qu'il est contraint d'évoluer dans un état civil marqué par la dégénérescence ? Il s'agit de comprendre comment apprendre à l'enfant le « *métier de vivre* » afin que, malgré la mobilité des rangs sociaux, il reste toujours à sa place d'homme.

Thèse

Pour répondre à cette problématique, Rousseau soutient la thèse que l'éducation doit être purement négative et rigoureusement fondée sur la loi de la nécessité physique. Cette méthode « *consiste, non point à enseigner la vertu ni la vérité ; mais à garantir le cœur du vice et l'esprit de l'erreur* » (Rousseau, 1762, p. 223). Pour préserver la liberté originelle de l'enfant, le précepteur doit le maintenir « *dans la seule dépendance des choses* » (Rousseau, 1762, p. 191), car cette dépendance, contrairement à celle des hommes, n'engendre point de vices.

L'éducation repose donc sur le principe que l'enfant ne doit rien faire par obéissance, mais seulement par « *force, de nécessité, d'impuissance et de contrainte* » (Rousseau, 1762, p. 206). En lui faisant sentir « *le pesant joug de la nécessité* » (Rousseau, 1762, p. 214) plutôt qu'une autorité arbitraire, on assure son équilibre moral, car « *l'homme vraiment libre ne veut que ce qu'il peut, et fait ce qu'il lui plaît* » (Rousseau, 1762, p. 187). C'est par cette soumission aux lois immuables de la nature que l'enfant conserve sa liberté tout en développant sa raison.

1. Les fondements ontologiques : La triple éducation

1. La convergence des maîtres : les trois sources de l'éducation

Dans le système de Rousseau, l'individu est le produit d'un processus formatif complexe qu'il divise en trois sources distinctes, chacune dépendant d'un « *maître* » différent. Il définit cette structure ainsi : « *Le développement interne de nos facultés et de nos organes est l'éducation de la nature : l'usage qu'on nous apprend à faire de ce développement est l'éducation des hommes ; et l'acquis de notre propre expérience sur les objets qui nous affectent est l'éducation des choses* », (Rousseau, 1762, p. 17). Ainsi, pour que l'éducation soit efficace et que l'élève soit « *bien élevé* », ces trois influences doivent converger vers un but unique : celui de la nature, (Rousseau, 1762, p. 17). Rousseau souligne la difficulté de cette entreprise, car si l'éducation des choses ne dépend de nous qu'à certains égards et que celle des hommes est la seule que nous maîtrisons vraiment, celle de la nature nous échappe totalement, (Rousseau, 1762, p. 18). Par conséquent, le succès pédagogique repose sur l'alignement des deux autres éducations sur celle que nous ne pouvons changer, car « *celui dans lequel elles tombent toutes sur les mêmes points, et tendent aux mêmes fins, va seul à son but et vit conséquemment* », (Rousseau, 1762, p. 17).

2. Le conflit entre l'homme et le citoyen : unité absolue contre unité fractionnaire

Rousseau identifie une contradiction fondamentale entre l'ordre naturel et l'ordre social, qui force l'éducateur à un choix radical : « *Forcé de combattre la nature ou les institutions sociales, il faut opter entre faire un homme ou un citoyen ; car on ne peut faire à la fois l'un et l'autre* » (Rousseau, 1762, p. 22). Cette opposition repose sur une définition ontologique de l'individu. L'homme naturel est « *l'unité numérique, l'entier absolu, qui n'a de rapport qu'à lui-même ou à son semblable* », (Rousseau, 1762, p. 23). À l'inverse, l'homme civil n'est qu'une « *unité fractionnaire qui tient au dénominateur, et dont la valeur est dans son rapport avec l'entier, qui est le corps social* » (Rousseau, 1762, p. 23).

Les institutions sociales « *dénaturent* » l'homme en remplaçant son existence absolue par une existence relative (Rousseau, 1762, p. 23). C'est ici où Rousseau critique sévèrement l'éducation hybride de son temps qui, en essayant de concilier ces deux modèles opposés, ne produit que des êtres médiocres : « *toujours flottant entre ses penchants et ses devoirs, il ne sera jamais ni homme ni citoyen ; il ne sera bon ni pour lui ni pour les autres* », (Rousseau, 1762, p. 26).

3. La finalité éducative : l'apprentissage du « métier de vivre »

Face à l'impossibilité de former un citoyen dans des sociétés sans patrie, Rousseau privilégie l'éducation domestique ou naturelle, (Rousseau, 1762, p. 30). Pour lui, l'objectif n'est pas de préparer l'enfant à une profession spécifique ou à un rang social déterminé par la fortune, car dans une société mobile, « *les rangs seuls demeurent, et les hommes en changent sans cesse* », (Rousseau, 1762, p. 31). Ainsi, la véritable éducation doit donc être celle de la condition humaine. Rousseau affirme de la sorte sa priorité, en disant : « *Vivre est le métier que je lui veux apprendre. En sortant de mes mains il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre : il sera premièrement homme* », (Rousseau, 1762, p. 32). Il s'agit d'armer l'élève contre les accidents de la vie et de lui apprendre à « *supporter les biens et les maux de cette vie* », (Rousseau, 1762, p. 33). En formant un homme capable de conserver sa place partout où le sort le jettera, le précepteur garantit que « *la fortune aura beau le faire changer de place, il sera toujours à la sienne* », (Rousseau, 1762, p. 32).

2. La première enfance : de la contrainte à la liberté physique

1. Critique des pratiques sociales : l'embaumement comme premier esclavage

Dès l'entrée dans la vie, Rousseau constate que l'homme civil est entravé par des coutumes qui nient sa nature physique. Il affirme avec force que « *L'homme civil naît, vit et meurt dans l'esclavage : à sa naissance on le coud dans un maillot ; à sa mort on le cloue dans une bière ; tant qu'il garde la figure humaine, il est enchaîné par nos institutions* », (Rousseau, 1762, p. 36). Cette pratique du maillot est décrite comme une torture physique où l'enfant, à peine sorti du sein maternel, est privé de la liberté de mouvoir ses membres, car il est « *entouré de linges et de bandages de toute espèce, qui ne lui permettent pas de changer de situation* », (Rousseau, 1762, p. 37). Cette contrainte n'est pas seulement une gêne, elle est une entrave au développement vital. Selon l'auteur, elle gêne la circulation du sang et empêche l'enfant de se fortifier, car « *l'impulsion des parties internes d'un corps qui tend à l'accroissement, trouve un obstacle insurmontable aux mouvements qu'elle lui demande* », (Rousseau, 1762, p. 38-39). Rousseau dénonce cette « *fausse sagesse* » des adultes qui, par peur que l'enfant ne se déforme, finissent par le déformer réellement en le mettant en presse, (Rousseau, 1762, p. 39). Cette première forme d'esclavage physique conditionne également l'humeur de l'enfant, car ses premiers sentiments sont la douleur et la peine, ses cris n'étant que la protestation naturelle contre les tourments qu'on lui inflige, (Rousseau, 1762, p. 40).

2. Le rôle de la mère et la réforme des mœurs par l'allaitement

Pour Rousseau, la réforme de l'éducation et de la société doit impérativement commencer par le retour des mères à leurs devoirs naturels. Il soutient que « *la sollicitude maternelle ne se supplée point* », (Rousseau, 1762, p. 47) et critique vivement les femmes qui, par goût des amusements de la ville, confient leurs enfants à des nourrices mercenaires, (Rousseau, 1762, p. 41-42). Ce mépris du premier devoir maternel est, selon lui, la source de la dépravation morale de son temps. L'allaitement maternel est présenté comme le pivot d'une réforme globale : « *Mais que les mères daignent nourrir leurs enfants, les mœurs vont se réformer d'elles-mêmes, les*

sentiments de la nature se réveiller dans tous les cœurs ; l'État va se repeupler ; ce premier point, ce point seul va tout réunir », (Rousseau, 1762, p. 50). Ainsi, Rousseau insiste sur le fait que l'attrait de la vie domestique est le meilleur contrepoison aux mauvaises mœurs. En reprenant leur rôle, les femmes transforment le foyer : « *Qu'une fois les femmes redeviennent mères, bientôt les hommes redeviendront pères et maris* », (Rousseau, 1762, p. 51). Sans ce lien physique et affectif initial, la « *voix du sang* » s'éteint et l'ordre social s'effondre, (Rousseau, 1762, p. 53).

3. Le père comme précepteur idéal : une dette envers l'espèce et l'État

En cohérence avec le rôle de la mère, Rousseau définit le père comme le seul guide légitime et naturel de l'enfant. Il pose un principe de continuité : « *Comme la véritable nourrice est la mère, le véritable précepteur est le père* », (Rousseau, 1762, p. 60). L'éducation ne doit pas être déléguée, car le zèle paternel suppléera toujours mieux au talent qu'un maître étranger, (Rousseau, 1762, p. 60). C'est pourquoi, Rousseau rejette catégoriquement les excuses sociales, telles que les « *affaires* » ou les fonctions publiques, que les pères invoquent pour se dispenser d'élever leurs enfants, (Rousseau, 1762, p. 61). Il définit la paternité comme une triple dette inaliénable : « *Il doit des hommes à son espèce, il doit à la société des hommes sociables, il doit des citoyens à l'État* », (Rousseau, 1762, p. 63). Celui qui ne peut remplir ce devoir n'a, selon l'auteur, aucun droit de devenir père. Dans ce contexte, Rousseau fustige particulièrement l'homme riche qui croit pouvoir « *donner à son fils un autre père avec de l'argent* » en payant un gouverneur, car il ne lui donne en réalité qu'un valet, (Rousseau, 1762, p. 64). Pour « *faire un homme* », il faut être soi-même « *ou père ou plus qu'homme* », une fonction noble que l'on ne peut confier à des mercenaires sans la dénaturer, (Rousseau, 1762, p. 65).

3. La théorie de l'éducation négative

1. Le concept de « perdre du temps » : laisser mûrir l'enfance

Dans le second livre de l'ouvrage, Rousseau introduit une règle paradoxale qui constitue la pierre angulaire de sa méthode : « *La plus grande, la plus importante, la plus utile règle de toute l'éducation ? ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre* », (Rousseau, 1762, p. 222). Cette approche repose sur la conviction que l'intervalle entre la naissance et l'âge de douze ans est la période la plus dangereuse de la vie humaine, car c'est le moment où germent les erreurs et les vices avant que l'enfant ne possède la raison pour les combattre. En conséquence, Rousseau préconise une éducation purement négative qui « *consiste, non point à enseigner la vertu ni la vérité ; mais à garantir le cœur du vice et l'esprit de l'erreur* », (Rousseau, 1762, p. 223). Plutôt que de forcer un développement intellectuel précoce, il convient de laisser « *mûrir l'enfance dans les enfants* » en respectant leurs manières propres de voir, de penser et de sentir. En commençant par ne rien faire, l'éducateur prépare le terrain pour que, le moment venu, les leçons de la raison s'ouvrent sur un entendement sans préjugés.

2. Dépendance des choses face à la dépendance des hommes

L'équilibre moral de l'élève est conditionné par la nature de ses interactions avec son environnement. Rousseau identifie deux formes de sujétion : « *Il y a deux sortes de dépendances. Celle des choses, qui est de la nature ; celle des hommes, qui est de la société* », (Rousseau, 1762, p. 191). La dépendance des choses, étant dépourvue de moralité, ne nuit point à la liberté originelle et n'engendre aucun vice. À l'inverse, la dépendance des hommes est jugée « *désordonnée* » car elle repose sur des volontés particulières et arbitraires qui dépravent mutuellement le maître et l'esclave. Pour préserver la droiture de l'élève, le précepteur doit impérativement le maintenir « *dans la seule dépendance des choses* », (Rousseau, 1762, p. 191). En suivant cet ordre naturel, l'enfant n'apprend pas à commander aux hommes ni à leur obéir, mais à se soumettre aux lois immuables de la nécessité physique.

3. La pédagogie de la nécessité : substituer l'obstacle à l'autorité

La mise en pratique de l'éducation négative exige de substituer l'autorité humaine par des contraintes matérielles. Rousseau affirme que l'enfant ne doit rien obtenir par empire, mais seulement par besoin, et ne rien faire par obéissance, mais seulement par nécessité. Le précepteur ne doit formuler aucun ordre verbal, mais plutôt offrir aux volontés indiscrettes de l'élève des « *obstacles physiques* », (Rousseau, 1762, p. 192) ou des conséquences naturelles résultant de ses propres actions. Il s'agit de faire sentir à l'enfant le « *pesant joug de la nécessité* », (Rousseau, 1762, p. 214) afin qu'il comprenne son impuissance sans en souffrir, car il est dans la nature

humaine d'endurer la force des choses mais non la mauvaise volonté d'autrui. Rousseau rejette catégoriquement la méthode consistant à « *raisonner avec les enfants* », (Rousseau, 1762, p. 208), qu'il attribue à Locke, car la raison est la faculté qui se développe le plus tard et ne peut donc servir d'instrument pour former les autres. L'élève doit ainsi être conduit uniquement par les lois du possible et de l'impossible, garantissant une « *liberté bien réglée* » où ses désirs restent proportionnels à ses forces réelles

4. L'apprentissage par l'expérience sensorielle

1. La raison sensitive : les sens comme premiers maîtres de philosophie

Pour Rousseau, le développement intellectuel ne peut être dissocié de l'activité physique. Avant d'accéder à l'abstraction, l'enfant doit former son jugement à travers ses interactions avec le monde matériel. Il affirme ainsi que « *comme tout ce qui entre dans l'entendement humain y vient par les sens, la première raison de l'homme est une raison sensitive ; c'est elle qui sert de base à la raison intellectuelle : nos premiers maîtres de Philosophie sont nos pieds, nos mains, nos yeux* », (Rousseau, 1762, p. 345). Cette approche stipule que l'exercice des sens n'est pas une simple activité mécanique, mais un véritable apprentissage du jugement. En mesurant, pesant et comparant les objets, l'enfant apprend à « *sentir* » avec justesse, (Rousseau, 1762, p. 271). Le corps devient alors le moteur de l'intelligence : « *Pour apprendre à penser, il faut donc exercer nos membres, nos sens, nos organes, qui sont les instruments de notre intelligence ; et pour tirer tout le parti possible de ces instruments, il faut que le corps, qui les fournit, soit robuste et sain* » (Rousseau, 1762, p. 346). Loin de nuire à l'esprit, la vigueur physique rend les opérations mentales plus « *faciles et sûres* », (Rousseau, 1762, p. 346).

2. Exemple de la propriété : l'épisode du jardinier Robert

Plutôt que d'enseigner la morale par des discours abstraits, Rousseau privilégie les situations vécues. L'idée de propriété est introduite par l'action concrète du travail de la terre. Dans l'épisode célèbre des fèves, Émile cultive un morceau de terrain et « *en prend possession en y plantant une fève* », (Rousseau, 1762, p. 182). À travers la destruction accidentelle de son travail par le jardinier Robert, l'enfant comprend que le droit de propriété repose sur l'investissement personnel. Le précepteur explique alors à l'élève que sa revendication est légitime car « *il a mis là son temps, son travail, sa peine, sa personne enfin ; qu'il y a dans cette terre quelque chose de lui-même* », (Rousseau, 1762, p. 183). Cette leçon par l'expérience montre comment « *l'idée de la propriété remonte naturellement au droit du premier occupant par le travail* », (Rousseau, 1762, p. 186). C'est une notion « *claire, nette, simple* » (Rousseau, 1762, p. 186) qui évite l'usage de mots vides de sens pour l'enfant.

3. Critique de la précocité verbale : l'illusion morale des fables

Rousseau blâme l'éducation traditionnelle qui sature la mémoire de l'enfant de textes qu'il ne comprend pas, qualifiant la lecture de « *fléau de l'enfance* », (Rousseau, 1762, p. 237). Il condamne particulièrement l'usage des fables de La Fontaine, affirmant que « *les mots des fables ne sont pas plus les fables que les mots de l'Histoire ne sont l'Histoire* », (Rousseau, 1762, p. 226). Ainsi, à travers une analyse détaillée du Corbeau et du Renard, il démontre que l'instruction morale est manquée. L'enfant, incapable de saisir les finesses de la poésie et des conventions sociales, ne tire des fables que des leçons de vice. Rousseau observe que « *les enfants se moquent du corbeau, mais ils s'affectionnent tous au renard* », (Rousseau, 1762, p. 235). Au lieu de se prémunir contre la flatterie, l'enfant est tenté d'imiter le flatteur pour obtenir ce qu'il désire. Le risque est alors majeur : « *qu'au lieu de se corriger sur la dupe, il ne se formera pas sur le fripon* », (Rousseau, 1762, p. 237). Pour Rousseau, il faut dire la « *vérité nue* » aux enfants plutôt que de l'envelopper dans des apologues inintelligibles, (Rousseau, 1762, p. 226).

5. Le corps comme instrument de l'intelligence

1. L'endurcissement physique : braver les accidents de la vie

Pour Rousseau, la vigueur physique est le socle indispensable sur lequel repose l'activité de l'esprit. Il affirme ainsi que « *pour apprendre à penser, il faut donc exercer nos membres, nos sens, nos organes, qui sont les instruments de notre intelligence ; et pour tirer tout le parti possible de ces instruments, il faut que le corps, qui les fournit, soit robuste et sain* », (Rousseau, 1762, p. 347). L'éducation ne doit pas chercher à préserver l'enfant de toute souffrance, mais au contraire à l'armer pour l'avenir. Dans ce sens, Rousseau préconise un

endurcissement méthodique par l'exposition aux éléments : « *Endurcissez leurs corps aux intempéries des saisons, des climats, des éléments, à la faim, à la soif, à la fatigue ; trempez-les dans l'eau du Styx* », (Rousseau, 1762, p. 56). Cette résistance aux maux physiques permet de forger le caractère, car « *plus le corps est faible, plus il commande ; plus il est fort, plus il obéit* », (Rousseau, 1762, p. 81). En habituant Émile à vivre « *sub dio* », (Rousseau, 1762, p. 353), c'est-à-dire en plein air, vêtu légèrement et sans coiffure pour durcir les os de la tête, (Rousseau, 1762, p. 354), le précepteur en fait un être capable de « *supporter les coups du sort, à braver l'opulence et la misère* », (Rousseau, 1762, p. 34-35).

2. Le jeu comme instruction : former le jugement par l'exercice

Loin d'être une simple dépense d'énergie, l'activité physique chez Émile est une forme de « *Physique expérimentale* », (Rousseau, 1762, p. 345). Les jeux d'adresse et les exercices corporels sont les véritables leçons de choses. Rousseau explique : « *Voulez-vous donc cultiver l'intelligence de votre Élève, cultivez les forces qu'elle doit gouverner. Exercez continuellement son corps ; rendez-le robuste et sain, pour le rendre sage et raisonnable ; qu'il travaille, qu'il agisse, qu'il coure, qu'il crie, qu'il soit toujours en mouvement* », (Rousseau, 1762, p. 318-319). Pour illustrer ses idées, l'auteur utilise des stratagèmes ludiques, comme l'épisode des gâteaux pour stimuler la course, afin d'apprendre à l'enfant à estimer les distances et les grandeurs. Grâce à ces épreuves répétées, l'élève développe un « *compas visuel* », (Rousseau, 1762, p. 407) et un coup d'œil aussi sûr que les instruments d'un arpenteur. Qu'il s'agisse de sauter un ruisseau ou de lancer une pierre, l'enfant est forcé de raisonner : « *si vous l'accoutumez à prévoir ainsi l'effet de tous ses mouvements, et à redresser ses erreurs par l'expérience, n'est-il pas clair que plus il agira, plus il deviendra judicieux ?* », (Rousseau, 1762, p. 372).

3. L'autonomie à douze ans : le portrait de la « maturité de l'enfance »

Au terme du Livre II, Rousseau dresse le portrait d'Émile parvenu à une étape charnière de son développement. À douze ans, l'élève possède ce que l'auteur appelle la « *maturité de l'enfance* », (Rousseau, 1762, p. 480). C'est un être libre, affranchi des routines sociales et des préjugés : « *Il ne sait ce que c'est que routine, usage, habitude ; ce qu'il fit hier n'influe point sur ce qu'il fait aujourd'hui ; il ne suit jamais de formule, ne cède point à l'autorité ni à l'exemple, et n'agit ni ne parle que comme il lui convient* », (Rousseau, 1762, p. 471-472). Émile est capable d'une autonomie réelle car sa raison sensitive est pleinement développée. Il agit toujours d'après sa propre volonté, limitée seulement par sa force réelle : « *Agissant toujours d'après sa pensée, et non d'après celle d'un autre, il unit continuellement deux opérations ; plus il se rend fort et robuste, plus il devient sensé et judicieux* », (Rousseau, 1762, p. 324). Cet enfant ne possède pas un savoir de « *facile étalage* », (Rousseau, 1762, p. 481), il a peu de mémoire mais beaucoup de jugement, (Rousseau, 1762, p. 470). En somme, il a vécu pleinement son enfance sans sacrifier son bonheur présent à un avenir incertain, parvenant ainsi à être « *heureux et libre autant que sa constitution lui permettait de l'être* », (Rousseau, 1762, p. 480).

6. Conclusion

En définitive, Jean-Jacques Rousseau réalise dans les deux premiers livres de son ouvrage une véritable révolution dans le domaine de la pédagogie. Sa contribution fondamentale consiste à percevoir l'enfance non plus comme une simple transition incomplète vers l'âge adulte, mais comme une période de l'existence possédant sa propre finalité et sa propre plénitude. Selon sa vision, chaque étape de la vie dispose d'une forme d'aboutissement et d'une maturité qui lui sont spécifiques. En respectant le rythme naturel du développement jusqu'à l'âge de douze ans, le précepteur permet à l'enfant d'atteindre une forme d'équilibre complet, où il jouit d'une liberté et d'un bonheur parfaitement adaptés à sa constitution physique et mentale.

L'apport méthodologique majeur de Rousseau réside dans sa rupture totale avec les pratiques éducatives de son époque, et plus particulièrement avec l'approche de Locke. Il s'oppose fermement à l'idée, alors très répandue, qu'il faudrait traiter l'enfant comme un être capable de raisonner de manière précoce. Pour Rousseau, considérer la raison comme un outil d'instruction est une erreur de chronologie, car elle constitue en réalité l'aboutissement final d'une éducation réussie et non son point de départ. Il propose de substituer aux discours abstraits une expérience exclusivement fondée sur les sens. Car, selon lui, l'intelligence humaine se construit d'abord par la perception physique, cette faculté sensitive servant de socle indispensable au développement futur de la raison intellectuelle.

7. Bibliographie

1. ROUSSEAU, Jean-Jacques. Émile ou de l'Éducation : Livres I et II. Association Les Bourlapapey, Bibliothèque numérique romande, 2014 (Ouvrage original publié en 1762 d'après la Collection complète des œuvres, Genève, 1782). Disponible sur : <http://www.ebooks-bnr.com>.

INFO

Corresponding Author: BERRAJ Zineb, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock. Université Hassan II de Casablanca.

How to cite/reference this article: BERRAJ Zineb, Jean-Jacques Rousseau et la Genèse de l'Homme Naturel : Analyse de la Pédagogie de la Nécessité dans les Livres I et II de l'Émile, *Asian. Jour. Social. Scie. Mgmt. Tech.* 2026; 8(3): 44-50.